



# INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

## *RISQUES ET ENJEUX ÉTHIQUES*



Par Me Christiane Saad, directrice Justice, RNFJ



Financé par



Department of Justice  
Canada

Ministère de la Justice  
Canada

# PLAN DE LA FORMATION

- 🌀 Introduction à l'IA
- 🌀 Utilisations en justice
- 🌀 Enjeux éthiques et déontologiques
- 🌀 Intégration de l'IA et éléments à considérer
- 🌀 Exercices pratiques en groupes

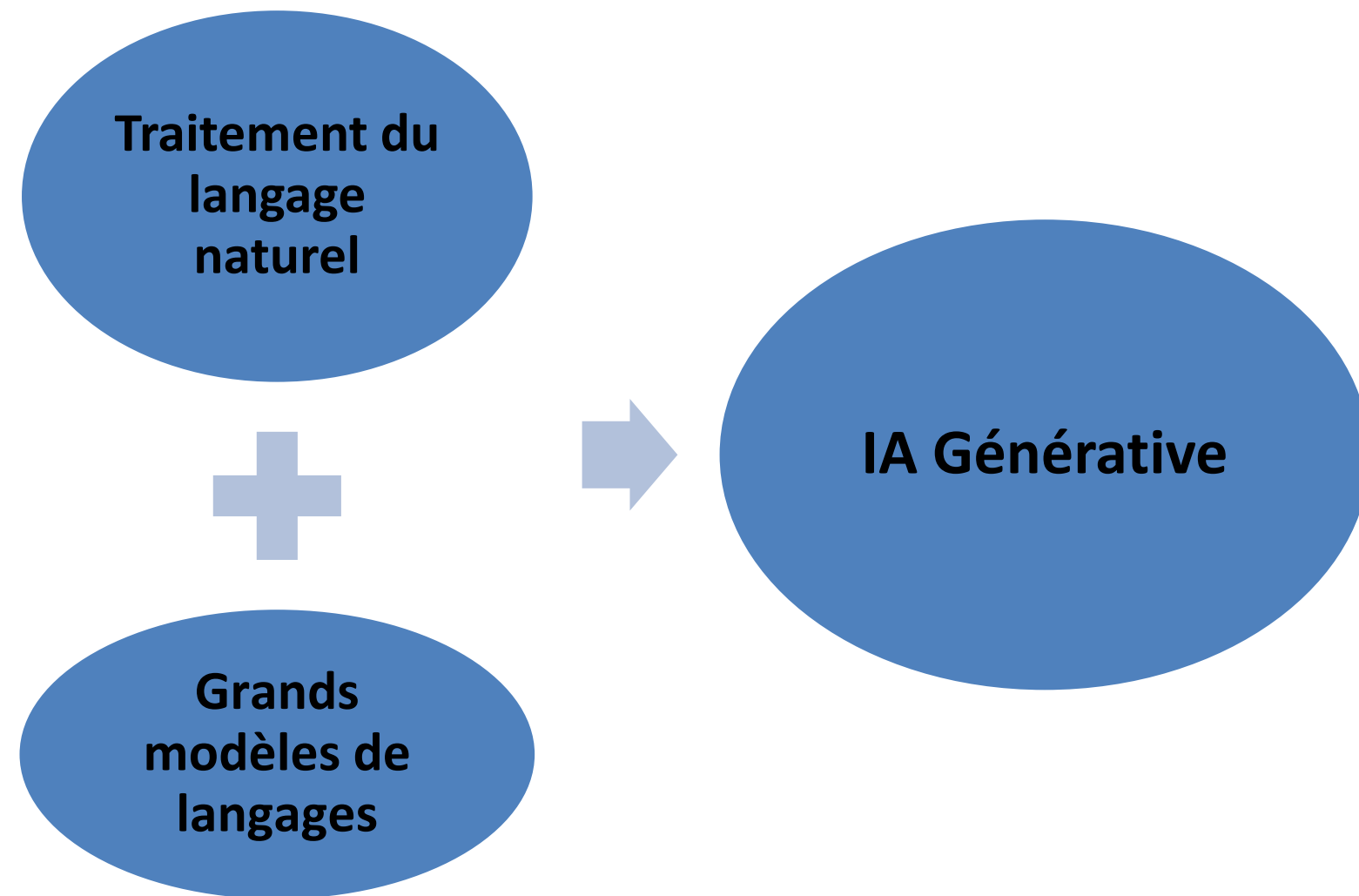
# QU'EST-CE QUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE?

- ③ un système basé sur une **machine** qui peut, pour un ensemble donné d'objectifs définis par l'humain, faire des **prédictions**, des **recommandations** ou prendre des **décisions** [...] il est conçu pour fonctionner avec différents degrés d'**autonomie** - OCDE
- ③ Un système conçu pour fonctionner avec différents niveaux d'autonomie et produire des résultats tels que des prédictions, recommandations ou décisions influençant des environnements physiques ou virtuels - Loi IA UE.

# EXEMPLES D'UTILISATION EN JUSTICE

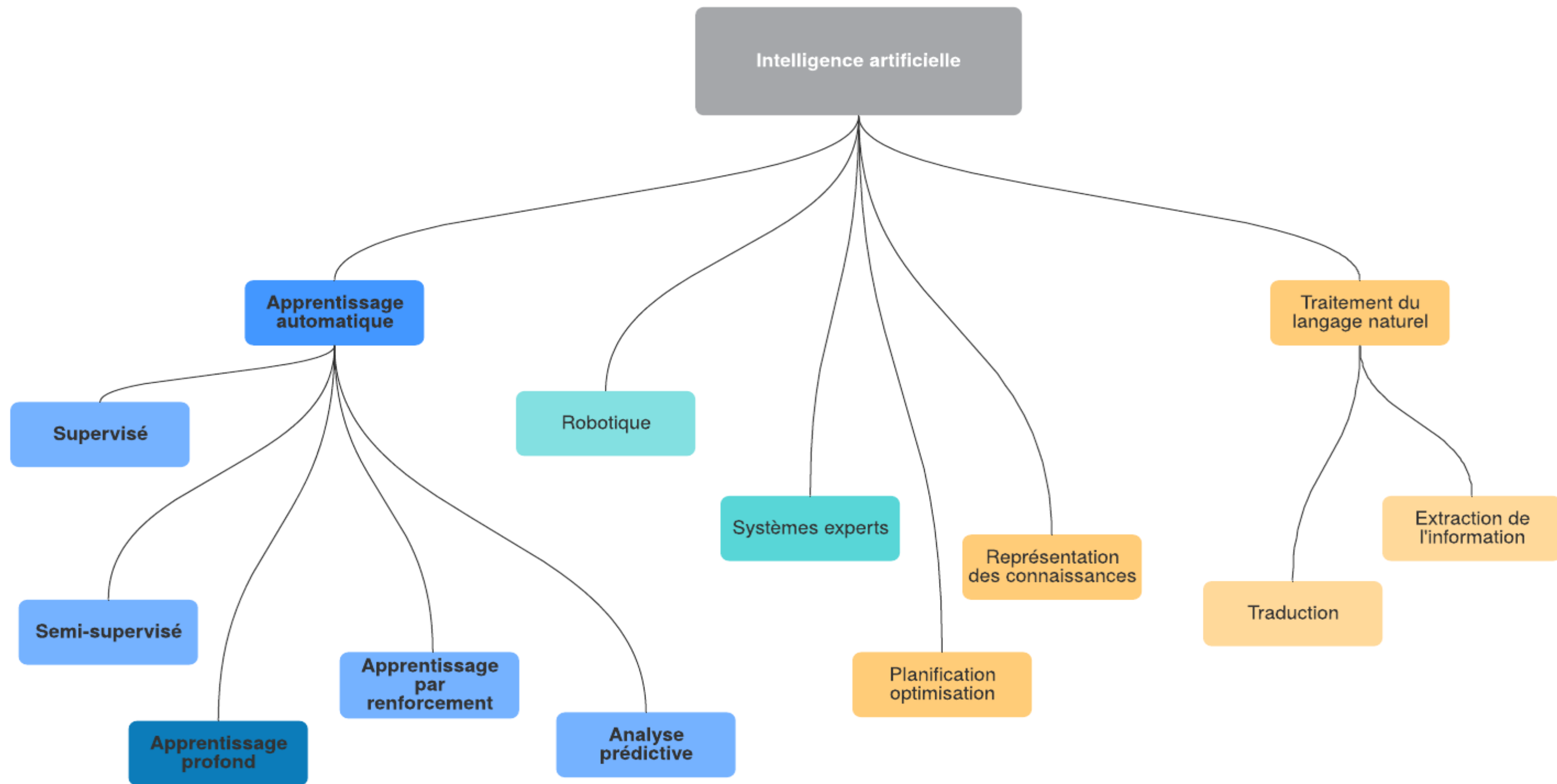
- Service à la clientèle et communication
- Recherche juridique
- Analyse et révision de documents
- Diligence raisonnable
- Rédaction et automatisation
- Résumés de documents
- Contentieux (appui et stratégie)
- Simulations et présentation de la preuve
- Conformité et gestion des risques
- Propriété intellectuelle
- Gestion de la pratique
- Gestion des opérations et administration
- Éducation/formation juridique
- Accès à la justice
- Aide à la prise de décision
- Reconnaissance faciale
- Police prédictive
- Reconnaissance d'objets
- Surveillance des réseaux sociaux et données ouvertes
- Évaluation des risques et gestion des détenus
- Surveillance biométrique et génétique
- Applications expérimentales (détection de comportements, reconstruction numérique des scènes d'accidents)

# L'IA GÉNÉRATIVE



**Intelligence artificielle générative** : L'IA générative crée du nouveau contenu (du texte, des codes ou d'autres médias comme la musique, l'art ou les photos) à l'aide de modèles génératifs. Ces modèles mémorisent les schémas et la structure de leurs données d'entrée d'apprentissage, puis produisent de nouvelles données qui ont des caractéristiques semblables. *(Barreau de l'Ontario, Livre Blanc sur l'utilisation de l'IA, 2024)*

# AU-DELÀ DE L'IA GÉNÉRATIVE



# EXEMPLES D'UTILISATION EN JUSTICE

Utilisation	Exemples d'utilisation	Avantages	Défis et risques
<b>Recherche juridique</b>	Plateformes de recherche intégrant l'IA, analytique juridique, vérification des citations	Rapidité, efficacité, automatisation, recherche plus pertinente, analyse plus uniforme et complète, moins de risques d'erreurs humaines	Exactitude des données, coûts d'intégration de formation
<b>Analyse et révision de documents et diligence raisonnable</b>	Analyse des contrats, gestion de la preuve électronique	Rapidité du traitement, uniformité, moins de risques d'erreurs humaines	Vérifications additionnelles pour l'exactitude, qualité des données utilisées et si elles sont exhaustives
<b>Gestion de la pratique</b>	Facturation automatisée, automatisation de l'information des clients, gestion des connaissances, gestion de calendrier	Amélioration de l'efficacité, meilleure organisation et économie de temps	Intégration avec les autres systèmes et adoption par les usagers



# EXEMPLES D'UTILISATION EN JUSTICE

Utilisation	Exemples d'utilisation	Avantages	Défis et risques
<b>Rédaction de documents et automatisation</b>	Création automatisée de documents, synthèse de documents	Rapide et plus efficace	Risques d'erreurs, vérification nécessaire
<b>Contentieux (appui et stratégie)</b>	Plateformes collaborative, analyse prédictive, simulation de procès	Amélioration de la stratégie, analyse des risques	Sécurité des données, fiabilité
<b>Service à la clientèle et communication</b>	Robots conversationnels, assistants virtuels, solutions clients personnalisées	Amélioration des communication, service plus personnalisé, disponibilité en tout temps (ou presque), moindre coût	Littératie technologique, limites à une complexité du processus
<b>Conformité et gestion des risques</b>	Surveillance réglementaire, identification et analyse des risques	Gestion proactive de la conformité et mitigation des risques	Mise à jour régulières requises, niveau de complexité requis

# EXEMPLES D'UTILISATION EN JUSTICE

Utilisation	Exemples d'utilisation	Avantages	Défis et risques
<b>Gestion des opérations et administration</b>	Gestion des connaissances, gestion du temps et facturation	Amélioration de l'efficacité et réduction des frais administratifs	Erreurs factuelles, hallucinations, dépendance technologique, impact sur l'emploi, biais
<b>Propriété intellectuelle</b>	Analyse de brevets et dépôts, détection des violations	Processus plus efficace	Niveau de complexité, mises à jour régulières
<b>Éducation/formation</b>	Plateformes d'apprentissage individualisées, réalité virtuelle et simulations, formation et recherche, examen du Barreau (É.-U.)	Amélioration de l'expérience d'apprentissage ou adaptation de cette dernière à la personne apprenante	Coûts de développement, de mise à jour et de maintenance
<b>Accès à la justice</b>	Aide juridique appuyée par l'IA	Améliorer de l'accès et de l'étendue des services juridiques	Solutions en silos, peu d'intégration, coûts

# ENJEUX À CONSIDÉRER

Atteinte à la vie privée et surveillance excessive

Opacité des modèles et manque de transparence

Déficit de supervision humaine

Risques d'erreurs techniques

Sécurité et cybersécurité

Biais algorithmiques et discrimination

## Responsabilité professionnelle et déontologique

Compétence

Confidentialité et secret professionnel

Surveillance

Relation avocat.e - client

Honoraires et débours

Discrimination et harcèlement

# LA COMPÉTENCE

- 🎯 Règle 3.1-2 du *Code de déontologie des avocats*
- 🎯 Règle 3.01 (1) du *Code de déontologie des parajuristes*

Code de déontologie	À considérer	Pratiques exemplaires
Compétence (p 9)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Risque d'excès de confiance</li><li>• Besoin de posséder des connaissances de base</li><li>• Choisir le bon produit</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établir une politique organisationnelle</li><li>• Faire preuve de diligence raisonnable avant d'utiliser un outil</li><li>• Suivre une formation continue</li><li>• Vérifier les résultats</li></ul>

Les numéros de pages sont celles du Livre Blanc du Barreau sur l'IA générative.

# LE SECRET PROFESSIONNEL ET LA CONFIDENTIALITÉ

- 🕒 Règle 3.3-1 du *Code de déontologie des avocats*
- 🕒 Règle 3.03 (1) du *Code de déontologie des parajuristes*

Code de déontologie	À considérer	Pratiques exemplaires
Secret professionnel et confidentialité (p 10)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vos données peuvent inclure des renseignements confidentiels et privilégiés</li><li>• Source de données, leur stockage et leur communication à des tiers</li><li>• Mesures de sécurité et de protection plus rigoureuses</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les paramètres de confidentialité et de sécurité des données</li><li>• Protéger les renseignements confidentiels</li><li>• Préserver l'anonymat n'est pas une solution parfaite</li></ul>

Les numéros de pages sont celles du Livre Blanc du Barreau sur l'IA générative.

# LA SURVEILLANCE

- 🎯 Règle 6.1-1 du *Code de déontologie des avocats*
- 🎯 Règle 8.01 (3) du *Code de déontologie des parajuristes*

Code de déontologie	À considérer	Pratiques exemplaires
La surveillance (p 11)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les titulaires de permis assument l'entière responsabilité professionnelle, qu'ils utilisent l'aide de non-titulaires de permis ou d'outils</li><li>• Les titulaires de permis ne peuvent pas indument déléguer des tâches, et l'IA ne peut être une solution de rechange aux compétences juridiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établir des politiques claires concernant le recours de l'IA par les titulaires de permis et d'autres employés</li><li>• Toujours vérifier et réviser attentivement le travail, demandez les sources</li></ul>

Les numéros de pages sont celles du Livre Blanc du Barreau sur l'IA générative.

# EXEMPLES D'HALLUCINATIONS

Décision	Qui et conséquences	Justifications
Halton (Regional Municipality) v. Rewa et al., 2025 ONSC 4503	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne autoreprésentée</li> <li>• Motion rejetée avec dépens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Citations fictives</li> <li>• 2e fois</li> <li>• Auto-représenté n'est pas une raison valable</li> </ul>
Pennytech Inc v Superior Building Group Limited, 2025 ONLTB 52666	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avocat</li> <li>• Avertissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obligation professionnelle de vérifier par un humain tout matériel préparé pas des technologies et au minimum, de vérifier la véracité de la jurisprudence citée</li> </ul>
Lloyd's Register Canada Ltd. v. Choi, 2025 FC 1233	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne autoreprésentée</li> <li>• Dépens 500\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défendeur dit avoir utilisé l'IA pour la recherche préliminaire et la rédaction. Nié qu'une décision a été générée par l'IA</li> </ul>
AQ v. BW, 2025 BCCRT 907	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne autoreprésentée</li> <li>• Dépens 1000\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps perdu pour étudier un grand nombre d'éléments de preuve non pertinentes.</li> <li>• Utilisation de l'IA pour « bombarder » la cour avec des arguments</li> </ul>



# COMMENTAIRES DES JUGES

- ***Ko v. Li, 2025 ONSC 2965***

[17][...]the court relies on counsel to state the law accurately and fairly. Misrepresentation of the law by a lawyer poses real risks of causing a miscarriage of justice that undermines the dignity of the court and the fairness of the civil justice system.

[19] The Law Society of Ontario remains the regulator of licenced lawyers and paralegals in Ontario. The Law Society regulates the professional duties of lawyers in addition to their duties to the court.

- ***Zhang v Chen, 2024 BCSC 285***, “[c]iting fake cases in court filings and other materials handed up to the court is an abuse of process and is tantamount to making a false statement to the court. Unchecked, it can lead to a miscarriage of justice” (para 29).

- ***Lloyd's Register Canada Ltd. v. Choi, 2025 FC 1233***

“Pursuant to the Court’s AI Practice Direction, parties must inform the Court and each other if any documents they submit to the Court for the purposes of litigation include content that was created or generated by AI. The Respondent was made aware of AI Practice Direction in Choi (at para 78), and admits to having used generative AI tools in preparing his submissions; however, he still has not provided the declaration required by the AI Practice Direction”. (à la p 4)

# LA RELATION TITULAIRE DE PERMIS-CLIENT

- 🕒 Règle 1.1-1 du *Code de déontologie des avocats*
- 🕒 Règle 1.03 du *Code de déontologie des parajuristes*

Code de déontologie	À considérer	Pratiques exemplaires
Relation titulaire de permis-client (p 12)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une personne, qui communique avec un robot conversationnel d'IA générative peut penser qu'elle communique avec un titulaire de permis</li><li>• Ces outils peuvent fournir des avis juridiques erronés ou provoquer des malentendus</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Éviter d'utiliser les robots conversationnels d'IA générative en rapport direct avec les clients</li><li>• Mettre en place des mesures de contrôle appropriés qui garantissent des résultats prévisibles et fiables</li></ul>

Les numéros de pages sont celles du Livre Blanc du Barreau sur l'IA générative.

# LES HONORAIRES ET DÉBOURS

- 🕒 Règle 3.6-1 du *Code de déontologie des avocats*
- 🕒 Règle 5.01 (1) du *Code de déontologie des parajuristes*

Code de déontologie	À considérer	Pratiques exemplaires
Honoraires et débours (p 13)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une titulaire de permis de peut facturer que le nombre réel d'heures véritablement consacrées au dossier, même si l'IA générative a rendu la tâche plus efficace</li><li>• Considérer mettre en place d'autres ententes sur les honoraires qui soient « justes et raisonnables », conformes aux règles et lois pertinentes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que toute facture à taux horaire correspond précisément au temps consacré à la tâche effectuée</li></ul>

Les numéros de pages sont celles du Livre Blanc du Barreau sur l'IA générative.

# DISCRIMINATION ET HARCÈLEMENT

- 🕒 Règle 6.3.1-1 du *Code de déontologie des avocats*.
- 🕒 Règle 2.03 (4) du *Code de déontologie des parajuristes*

Code de déontologie	À considérer	Pratiques exemplaires
Discrimination et harcèlement (p 14)	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'IA générative peut produire des réponses tendancieuses ou discriminatoires. Raisons: Données, systèmes ou mise en œuvre. Exemples:<ul style="list-style-type: none"><li>○ Données biaisées</li><li>○ Équipes peu diversifiées</li><li>○ Limites algorithmiques</li><li>○ Méthode d'entraînement</li><li>○ Méthodes de tests</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifier la source des données</li><li>• Considérez la composition et la formation des équipes, notamment les développeurs</li><li>• Portez attention à la mise en œuvre</li><li>• Atténuer les préjugés</li><li>• Se conformer à la législation sur les droits de la personne</li></ul>

Les numéros de pages sont celles du Livre Blanc du Barreau sur l'IA générative.

# DIVULGUER L'UTILISATION DE L'IA AUX CLIENTS

## Facteurs proposés dans le Livre Blanc du Barreau (p 17):

- 🎯 L'utilisation de l'IA générative sera-t-elle nécessairement rendue publique (par exemple, si l'IA générative est utilisée pour préparer un document judiciaire à présenter à la cour qui exige une telle divulgation)?
- 🎯 Le client s'attend-il raisonnablement à ce que le document préparé à l'aide de l'IA générative soit en fait préparé par un ou une titulaire de permis?
- 🎯 Le recours à l'IA générative pourrait-il exposer le client à un risque d'atteinte à sa réputation ou à d'autres formes de risque?
- 🎯 L'utilisation de l'IA générative nécessite-t-elle la saisie de renseignements personnels ou de nature exclusive concernant le client.

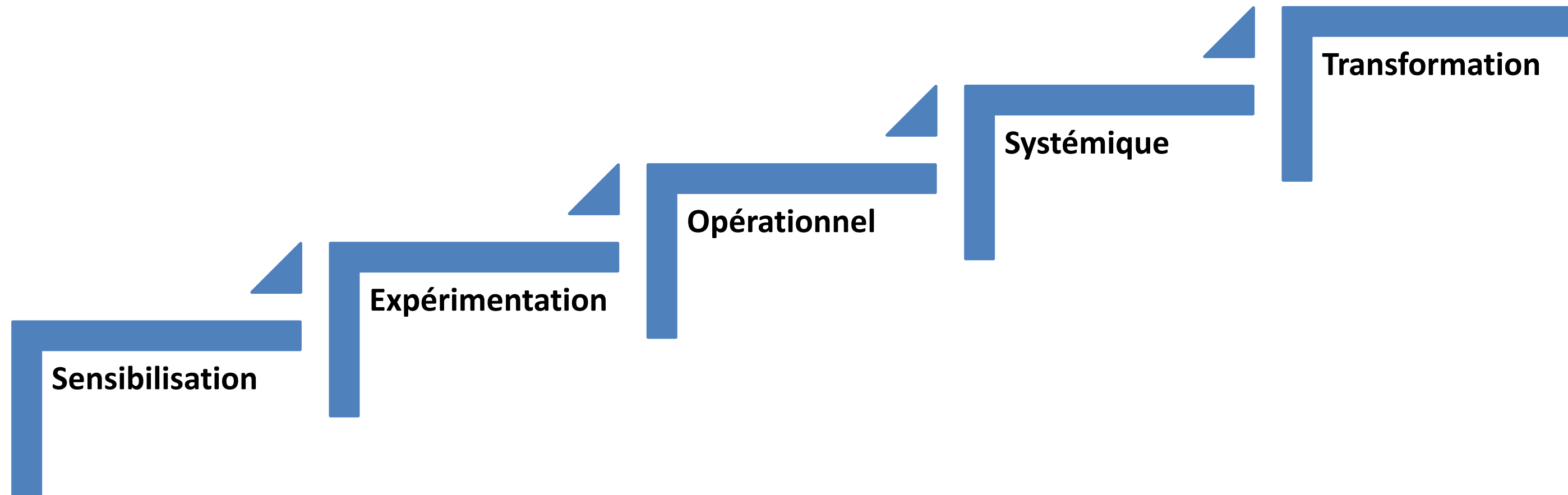
# L'IA DANS LES TRIBUNAUX

« L'indépendance de la magistrature et la confiance du public dans nos tribunaux sont essentielles au maintien de la primauté du droit et à une démocratie qui soit forte »

« La confiance du public dans nos tribunaux est fondée sur la prise de décisions solides et de qualité par les juges. Ces derniers doivent donc conserver la responsabilité exclusive de leurs décisions; l'IA ne peut ni remplacer ni se voir déléguer la prise de décision judiciaire. Ceci étant dit, les nouvelles **Lignes directrices** du Conseil reconnaissent qu'il peut y avoir des possibilités d'utiliser l'IA de façon responsable pour soutenir les juges. »

*Le très honorable Richard Wagner Président du Conseil canadien de la magistrature*

# INTÉGRER L'IA DANS LE MILIEU DE TRAVAIL ET LES PROCESSUS



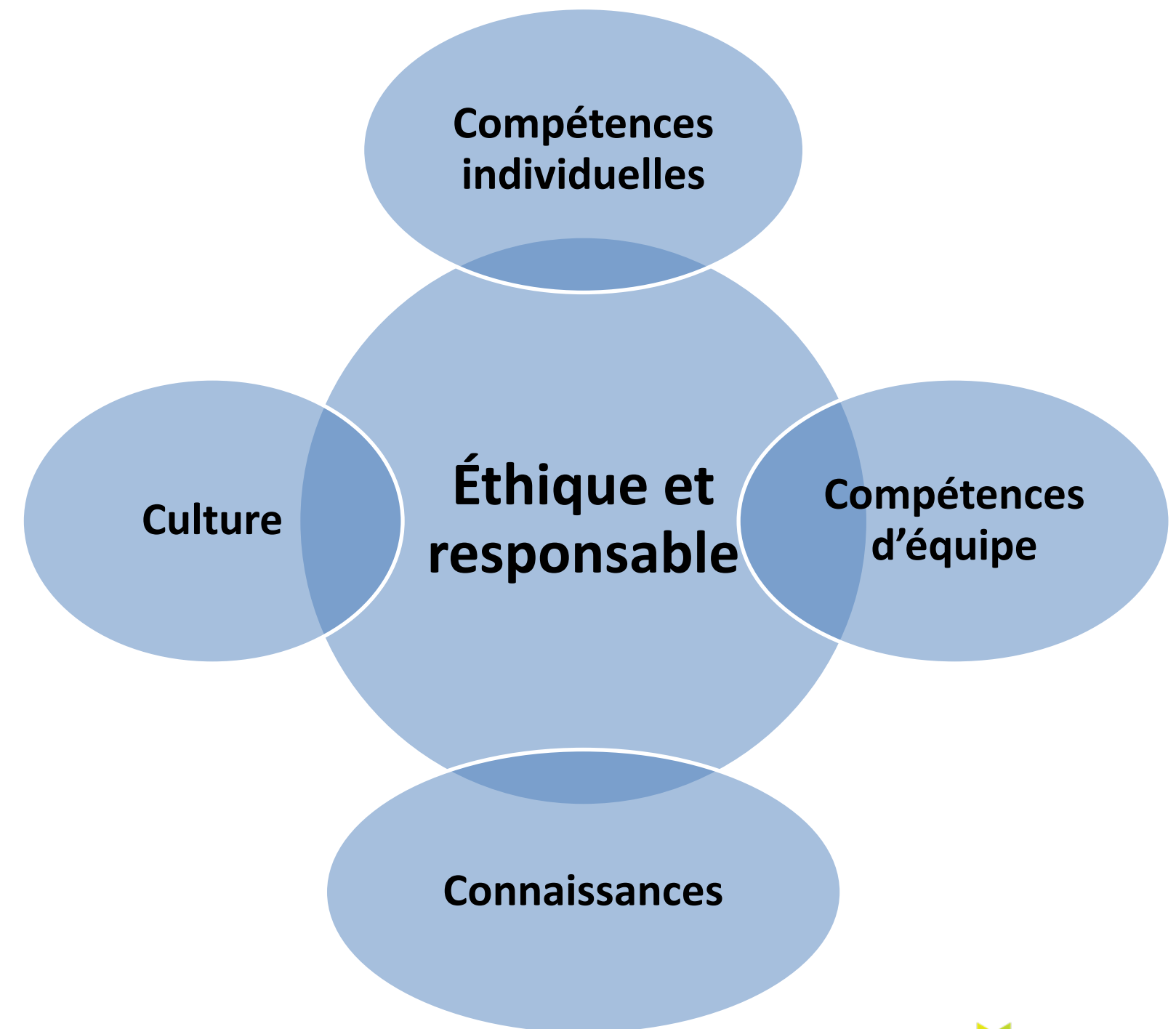
# INTÉGRER L'IA DANS LE MILIEU DE TRAVAIL ET LES PROCESSUS

- 🕒 Soyez proactifs et informez-vous au sujet du fonctionnement et des développements de l'IA\*
- 🕒 Déterminer les besoins et les objectifs, en débutant par des utilisations à faible risque (révision de documents, analyse d'un contrat, recherche de base, automatisation administrative)
- 🕒 Connaissez vos obligations\* et priorisez la confidentialité et le respect de la vie privée (gestion des données) \*
- 🕒 Établissez une politique d'utilisation de l'IA pour les employés \*
- 🕒 Informez et formez votre personnel
- 🕒 Expérimentez avec différents outils et modèles et apprenez à créer des requêtes (prompts)\*
- 🕒 Confirmez et vérifiez les résultats générés par l'IA\*
- 🕒 Intégrez/adaptez l'IA dans vos processus (améliorés) et non l'inverse
- 🕒 Développez les compétences et l'infrastructure
- 🕒 Évaluez l'impact et la croissance
  - Identifiez comment l'IA peut améliorer votre pratique, votre efficacité et votre qualité de vie? Et évitez la dépendance et la surdépendance à l'IA\*
  - Réévaluez vos pratiques de facturation
  - Divulgez les frais liés à l'utilisation de l'IA dans vos processus

\* Consultez le document 8 conseils de pratiques exemplaires sur le site du Barreau

# INTÉGRER L'IA DANS LE MILIEU DE TRAVAIL ET LES PROCESSUS

- Causes de résistance à considérer
  - Nouveau processus
  - Nouveaux outils
  - Nouvelles directives
  - Environnement de travail
  - Apprentissage de nouvelles compétences
  - Changement à la zone de confort
  - Peur de l'inconnu ou de l'incertitude
  - Accélération



# CONCLUSION

- 🎯 Dans quelles situations l'utilisation de l'IA générative serait-elle **appropriée** pour un.e procureur.e?
- 🎯 Quelles garanties devraient être mises en place?
- 🎯 Comment concilier efficacité et obligations déontologiques?
- 🎯 Quels types de requêtes sont les plus risqués dans un contexte de justice pénale et criminelle?
- 🎯 Comment détecter et corriger les biais dans les résultats générés?

Risques majeurs	Bonnes pratiques
<ul style="list-style-type: none"><li>• Hallucinations juridiques (fausses jurisprudences, fausses lois)</li><li>• Reproduction de biais systémiques</li><li>• Violation du secret professionnel (ne jamais entrer d'informations confidentielles)</li><li>• Délégation inappropriée du jugement discrétionnaire</li><li>• Responsabilité professionnelle pour erreurs générées par l'IA</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Toujours vérifier les références et citations</li><li>• Utiliser l'IA comme point de départ, jamais comme produit final</li><li>• Être explicite sur la juridiction, le contexte et les limites</li><li>• Documenter l'utilisation de l'IA dans votre travail</li><li>• Maintenir votre jugement professionnel indépendant</li></ul>

# RESSOURCES UTILES

- 🕒 Barreau de l'Ontario, Livre Blanc sur l'utilisation de l'IA générative par les titulaires de permis: <https://lawsocietyontario-dwd0dscmayfwh7bj.a01.azurefd.net/media/Iso/media/lawyers/practice-supports-resources/white-paper-on-licensees-use-of-generative-artificial-intelligence-fr.pdf>
- 🕒 Barreau de l'Ontario, ressources additionnelles: <https://iso.ca/avocats/centre-de-ressources-technologiques/ressources-et-soutiens-a-la-pratique/utiliser-la-technologie>
  - Barreau de l'Ontario, IA générative: vos obligations professionnelles (Note pratique)
  - IA générative : votre liste de contrôle rapide
  - 8 conseils de pratique exemplaire pour utiliser l'IA générative
- 🕒 Avis de la Cour fédérale aux parties et à la communauté juridique sur l'utilisation de l'IA dans les instances judiciaires : <https://www.fct-cf.gc.ca/Content/assets/pdf/base/FC-Updated-AI-Notice-FR.pdf>
- 🕒 Conseil canadien de la magistrature : [https://cjc-ccm.ca/sites/default/files/documents/2024/AI%20Guidelines%20-%20FINAL%202024-09%20-%20FR\\_0.pdf](https://cjc-ccm.ca/sites/default/files/documents/2024/AI%20Guidelines%20-%20FINAL%202024-09%20-%20FR_0.pdf)
- 🕒 Commission du droit de l'Ontario, L'IA dans la justice pénale: <https://www.lco-cdo.org/fr/nos-projets-en-cours/lia-dans-le-systeme-de-justice-penale/>

A network diagram with a dark blue background. It features several circular icons, each containing a white silhouette of a person. These icons are connected by thin white lines, forming a web-like structure. The icons vary in size and are distributed across the frame. The overall aesthetic is professional and digital.

**Merci pour votre participation!**

Christiane Saad  
Csaad@acu.fc.ca